

**Banque  
de Tahiti**

# RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2024





# SOMMAIRE



SOMMAIRE	3
INTRODUCTION & CHIFFRES CLÉS	4
<b>I CONJONCTURE ÉCONOMIQUE &amp; ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE POLYNÉSIE</b>	
1.1 - Conjoncture économique en Polynésie française	9
1.2 - Activité bancaire en Polynésie française	18
1.3 - Évolutions monétaires en Polynésie française	19
<b>II ÉVOLUTION DE LA BANQUE DE TAHITI DANS SON ENVIRONNEMENT</b>	
2.1 - Perspectives d'avenir	22
2.2 - Organisation & gestion des risques	22
2.3 - Faits marquants de l'exercice 2024	25
<b>III PERFORMANCES COMMERCIALES</b>	
3.1 - Production des crédits	28
3.2 - Collecte de ressources - Bilan	29
3.3 - Fonds de commerce	30
<b>IV RÉSULTATS FINANCIERS</b>	
4.1 - Bilan	32
4.2 - Compte de résultat	33
<b>V PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES</b>	36
<b>VI CONCLUSION</b>	42
<b>VII ANNEXES</b>	
7.1 - Liste des mandats au 31/12/2024	44
7.2 - Liste des participations	50
7.3 - Composition de l'actionnariat	50

# INTRODUCTION & CHIFFRES-CLÉS

Sources : ISPF, IEOM, Estimations FMI, OCDE, Standard & Poor's

## UNE ANNÉE 2024 NUANCÉE

### Une économie du Fenua qui résiste

En 2024, à l'instar de l'économie mondiale qui a progressé à un rythme similaire à celui de 2023 (+3,3 %. *Source FMI*), soutenue par une croissance américaine supérieure aux prévisions, une zone indo-pacifique résiliente affichant un taux de croissance de près de 4,6 % (notamment porté par la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Australie), et une réduction confirmée de l'inflation, **l'économie de la Polynésie Française a continué de progresser comme en témoigne le chiffre d'affaires des entreprises du Fenua qui réalise 4% de croissance sur les 12 derniers mois** (*source ISPF de décembre 2024*).

Cette croissance positive de la Polynésie Française est notamment le résultat de la **bonne tenue de la fréquentation touristique, soutenue par les Jeux Olympiques sur le Fenua, une consommation des ménages robuste qui bénéficie d'une inflation maîtrisée qui se stabilise autour de 1,4 %, et à un marché du travail qui continue d'embaucher sur tous secteurs d'activité confondus** (+2,3 % sur les 12 derniers mois). De fait, profitant d'une **demande extérieure soutenue et d'une demande intérieure résiliente, le nombre de salariés continue de progresser en termes d'équivalent temps plein : +2,8 % au troisième trimestre 2024 pour représenter 74 029 salariés en Polynésie Française, versus 70 760 en 2023 et 68 800 en 2022.**

Cette progression du niveau de l'emploi en Polynésie, et les nombreux recrutements opérés, ont permis de soutenir le **revenu des ménages** (+4,6 % de la masse salariale par rapport à 2023) avec un effet positif sur la **consommation des ménages qui**

**atteint un nouveau record en 2024** en valeur (+6 % sur 12 mois) et en volume (+ 8 % sur 12 mois), comme l'illustrent par exemple les très bons résultats des immatriculations des véhicules de tourisme (+20 % sur un an «dopé» par le salon de l'automobile du mois de septembre) ou encore la **progression des crédits à la consommation** (+ 10,8 % sur les neuf premiers mois de l'année).

De la même manière **l'indice du Climat des Affaires (ICA) continue de progresser** sur l'année, 109,5 au quatrième trimestre 2024, soit +1 point par rapport au trimestre précédent et bien au-dessus de sa moyenne longue période.

**L'investissement des entreprises reste soutenu** et les prévisions d'investissement à un an des chefs d'entreprise interrogés restent bien orientées. **Les importations de biens d'équipements professionnels sont en hausse au troisième trimestre 2024** (+12,5 % CVS), de même que les immatriculations de véhicules utilitaires (+1,8 %, CVS).

On peut également noter la très bonne résistance du tourisme dont l'activité se maintient en 2024, avec un volume en progression : **la Polynésie a accueilli 241 570 touristes, soit une hausse de +1,2 % par rapport à 2023**, qui était déjà une année record. Les touristes au Fenua ont dépensé en moyenne 380 000 XPF par séjour, hors transport international ; ce qui représente **une manne économique de 100 milliards de F CFP, soit près de 830 millions d'euros.**

## Des signes d'inquiétude

Pour autant, d'autres indicateurs et tendances montrent un paysage plus nuancé de la Polynésie Française

Ainsi, si le marché de l'emploi continue de progresser sur l'année 2024, **le rythme de la croissance mensuelle ralentit chaque mois pour être nul à partir des mois d'août et de septembre. Les Jeux Olympiques ont en effet « boostés » l'emploi dans le secteur des services de manière ponctuelle, mais cela ne suffit pas à compenser les pertes d'emplois dans l'industrie et dans la construction, et ce malgré un secteur hôtelier qui résiste.** En 2024, l'emploi est donc surtout porté par le contexte de l'Olympisme, qui a entraîné l'augmentation des effectifs dans les services (+ 4,6 %) . A quoi s'ajoute l'évolution du taux horaire (+1,5 %) qui reste supérieur à l'inflation (+1,3 %).

Par ailleurs, **si la consommation des ménages résiste, profitant notamment d'un ralentissement de l'inflation, elle est principalement boostée par le salon de l'automobile, de retour après quatre ans d'interruption, et dopant les achats des ménages.** A ce titre, **l'indice de confiance des ménages est révélateur de la fragilité de la consommation des ménages sur le Fenua : il se rétracte**, tant sur six mois que sur un an, principalement en raison du **pessimisme des ménages pour la période à venir, en particulier sur la situation économique du pays et sur le marché de l'emploi.**

L'année 2024 en Polynésie reste également marquée par **la vie politique autour du parti indépendantiste Tavini Huiraatira, dont les projets de réformes économiques, sociales et fiscales interrogent toujours autant les acteurs privés et les entreprises du Fenua ;** notamment les projets de **diminution de la défiscalisation sur le secteur touristique, la suppression des avantages fiscaux sur les véhicules hybrides et électriques, la mise en standby de grands programmes d'infrastructure ou encore des chantiers de**

**réforme sur l'immobilier** qui ont eu pour effet de reporter à plus tard les projets immobiliers des ménages. Cela s'est traduit par un **très fort ralentissement de l'immobilier (-7,9 % en glissement annuel au T3 et après -22,3 % au T2)** et plus particulièrement dans les grands projets de défiscalisation.

Plus globalement, ces incertitudes ont pesé en 2024 sur **la production des crédits qui reflue de 20,9 %** par rapport au même trimestre de l'année précédente.

**Cette diminution de la production de crédit concerne quasiment tous les marchés,** dont les particuliers (-22 % sur les crédits habitat et -25 % sur les crédits Entreprises) et les sociétés non financières (SNF) -42,7 %.

Enfin il faut noter que l'activité touristique, si elle reste très bien orientée, est à nuancer avec un changement de tendance notable en 2024 : **une baisse substantielle du taux d'occupation hôtelier** (69% en 2024 versus 74% en 2023), et du tourisme terrestre marchand, qui a été compensée par une forte hausse des croisiéristes avec des répercussions sur la consommation touristique. Pour les experts du secteur, ces éléments traduisent une **évolution de la typologie des clients : moins de nord-américains (-8% en 2024) et des clients venant d'autres régions du monde plus attentifs aux tarifs des nuitées hôtelières et avec des budgets plus contraints.**

## Standard & Poor's confirme une situation nuancée de la Polynésie Française

Le rating de l'agence de notation Standard & Poor's Global Rating, qui succède à Moody's pour évaluer la santé financière et budgétaire du Pays, résume cette ambivalence de la situation économique et sociale de la Polynésie Française.

Ainsi, dans les points positifs, la collectivité se voit attribuer un profil de **crédit noté « A » à long terme et « A1 » à court terme.** C'est un

cran au-dessus du A3 attribué par Moody's en octobre 2023. **Il s'agit de la meilleure note obtenue par le territoire depuis 2000.** Standard & Poor's fonde notamment cette note sur **le bon accès à l'emprunt «et son accès privilégié aux trois banques locales», la stabilité politique, le maintien des réserves budgétaires, l'appui continu de la métropole et le dynamisme économique du territoire qui a montré toute sa résilience depuis la sortie de la crise Covid** : demande intérieure soutenue, poids de la commande publique et du secteur public qui représente un tiers du PIB et de la valeur créée.

**dette», la nécessaire mise en œuvre des réformes structurelles engagées** - notamment sur **le financement de la protection sociale dans un contexte de vieillissement de la population** -, ainsi que **les restructurations à réaliser sur les établissements publics et semi-publics structurellement en déficit et ne permettant pas de réaliser pleinement les investissements du pays en matière de commandes publiques et d'innovations.**

En revanche Standard & Poor's note également, **«malgré une excellente position en liquidités et un fardeau modéré de la**

Principaux agrégats (En millions de F CFP, en nombre, en % ou en points)	Réalisé Décembre 2023	Réalisé Décembre 2024	Variation 2023/2024	Budget 2024	Taux de réalisation du budget
Total bilan	336 417	<b>363 942</b>	8,2 %	314 694	115,6 %
Emplois Clientèle	250 138	<b>261 560</b>	4,6 %	240 964	108,5 %
Ressources Clientèle	238 764	<b>257 766</b>	1,7 %	227 287	113,4 %
Ratio Emplois/ Ressources Clientèle	88,50%	<b>89 %</b>	-0,5 pts	93,7 %	-4,7 pts
Produit Net Bancaire	8 395	<b>8 476</b>	1 %	8 031	105,5 %
Coeff. d'exploitation	61,3%	<b>65,9 %</b>	-4,6 pts	64,8 %	-1,1 pts
Résultat Brut d'exploitation	3 246	<b>2 892</b>	-10,9 %	2 829	102,2 %
Coût du risque	-552	<b>-571</b>	3,5 %	-250	228,3 %
Résultat net	1 453	<b>1 439</b>	-0,9 %	1 479	97,3 %
Effectifs fin de période	284	<b>277</b>	-7	284	-7
Nombre d'agences	17	<b>17</b>	-	17	-

Source : Contrôle de Gestion



# CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

## ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE POLYNÉSISIEN

La situation économique de la Polynésie Française se maintient, mais l'optimisme s'érode.

En 2024, l'activité économique de la Polynésie française continue de bénéficier du **retour dynamique des touristes et de la poursuite de la désinflation**. De même, profitant d'une demande extérieure soutenue et d'une demande intérieure résiliente, **le marché de l'emploi du Fenua continue de progresser en termes de salariés en équivalent temps plein (ETP) et en masse salariale** : ainsi le nombre d'employés dans le secteur salarié continue de croître, **+2,9 % sur les 12 derniers mois, pour s'établir à 74 029 salariés**, versus 70 760 salariés en 2023 et 68 800 en 2022.

Cette progression du niveau de l'emploi en Polynésie, et les nombreux recrutements opérés, ont permis de **soutenir le revenu des ménages (+4,6 % de la masse salariale par rapport à 2023)** avec un **effet positif sur la consommation des ménages qui atteint un nouveau record en 2024 en valeur (+6 % sur 12 mois) et en volume (+8 % sur 12 mois)**. De la même manière **l'Indice du Climat des Affaires (ICA) continue de progresser sur l'année (109,5 au troisième trimestre 2024)**, soit +1 point par rapport au trimestre précédent et bien au-dessus de sa moyenne

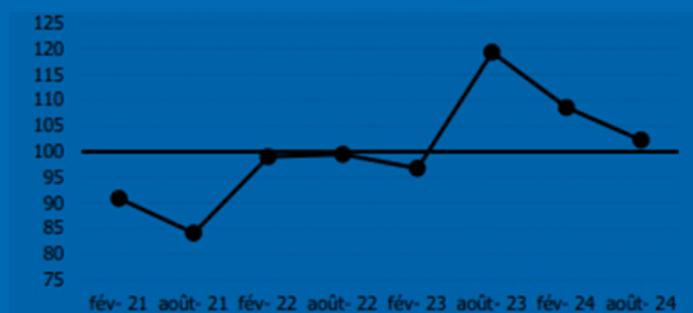
longue période. **L'investissement des entreprises reste d'ailleurs soutenu et les prévisions d'investissements à un an des chefs d'entreprise interrogés restent bien orientées.**

Pour autant, sur l'exercice 2024 **l'indicateur de confiance des ménages est en net décrochage** tant sur six mois que sur une année glissante. L'optimisme affiché en 2023, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'anticipation d'un renouveau suite aux élections territoriales, s'érode : **les ménages sont de nouveau plus nombreux à redouter une dégradation de la situation économique du pays et de l'emploi**. Dans ce contexte d'incertitude sur l'avenir, **les ménages sont moins enclins à consommer ou à investir, quel que soit le bien, durable ou non.**

De même, **l'investissement des entreprises dans certains secteurs, dont l'industrie et le bâtiment, marque le pas du fait de la diminution de la commande publique et des projets de réforme fiscale.**

Enfin il faut noter que **le chiffre d'affaires 2024 des entreprises du Fenua s'affiche en net décrochage par rapport aux deux dernières années**, tous secteurs cumulés (tertiaire, construction, industrie et primaire).

Indicateur de confiance des ménages



Source : CEROM

## 1.1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

### Deuxième trimestre de hausse de suite pour l'ICA

Sources : « IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024 » / Source : « IEOM-Enquête de conjoncture IEOM du 4ème trimestre 2024. 05 février 2025 ».

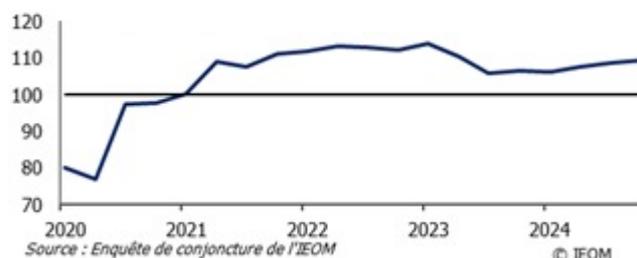
**En progression sur l'année, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à 109,5 au quatrième trimestre 2024 (+1 point par rapport au trimestre précédent), bien au-dessus de sa moyenne longue période.**

Son amélioration sur le trimestre tient à sa composante future. Les chefs d'entreprise qui ont répondu au questionnaire de l'IEOM ont estimé que leur courant d'affaires était correct au quatrième trimestre, les incitant à recruter. La hausse de leurs prix de vente leur a permis de consolider leur activité et leur situation de trésorerie, confortée par la régularité des paiements de leur clientèle.

Quant aux **prévisions d'investissement** à un an des responsables économiques, elles demeurent positives et confortent la progression de l'ICA.

**Pour ce début d'année 2025, les entreprises interrogées escomptent un maintien de leur courant d'affaires et pensent poursuivre la consolidation de leurs effectifs. Néanmoins, les chefs d'entreprise montrent des signes de préoccupation quant à leur trésorerie.**

Indicateur du climat des affaires (100=moyenne de longue durée)



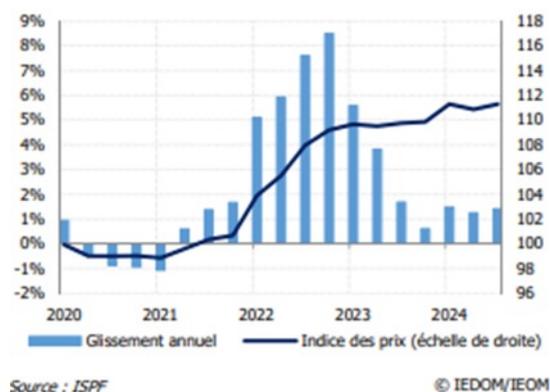
### La désinflation se poursuit malgré une pression sur les prix exercée par les transports, logement et la restauration

**En décembre 2024, l'indice général des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,1 % et s'établit à 111,39.**

La majorité des postes de l'IPC participent à cette inflation modérée : ainsi l'évolution des prix des produits alimentaires, longtemps génératrice d'inflation, est modérée (+0,7 % contre +4,8% en septembre 2023). De même, les prix de l'habillement (-1,7 %) et des communications (-3,2 %) s'inscrivent en repli sur la période. **Ce sont surtout les transports (+2,5 %, après +0,3 % en juin dernier), ainsi que les dépenses liées au logement (+2,1 %) et les tarifs du secteur**

**de l'hôtellerie-restauration (+2,1 %) qui ont pesé sur l'inflation.**

Indice des prix à la consommation



Evolutions de l'indice général et de l'indice ouvrier sur les 36 derniers mois  
(Base 100 décembre 2017)



## Le marché du travail maintient sa dynamique déjà observée en 2023

Source CPS et ISPF. Indice de l'emploi (hors administration, enseignement, santé, agriculture, associatif et non marchand).

### L'indice de l'emploi salarié marchand poursuit sa progression : +2,3 % en un an, de novembre 2023 à novembre 2024.

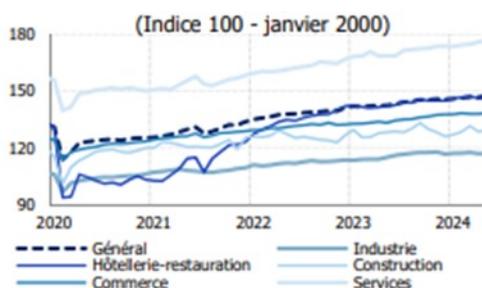
Le marché de l'emploi se porte donc bien en Polynésie, grâce aux **secteurs des services (+3,1 %)**, **du commerce (+2,9 %)** et de **l'hôtellerie-restauration (+1,9 %)**. Sur les neuf premiers mois de l'année, **le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois diminue en moyenne d'un millier** (9 400 en 2024 contre 10 300 entre janvier et septembre 2023).

**Le taux d'emploi continue de progresser et s'affiche à 55 % en 2024**, versus 54 % en 2023, et 53,8 % en 2022 ; quant au **taux de chômage il reste sous le seuil des 9,0 %**.

Cette dynamique de recrutement permet à **la masse salariale de progresser de 4,6 % sur un an** ; ce qui a permis de **soutenir la consommation des ménages**.

**En synthèse, depuis la sortie de la crise Covid, l'indice de l'emploi salarié marchand ne cesse d'évoluer à la hausse.**

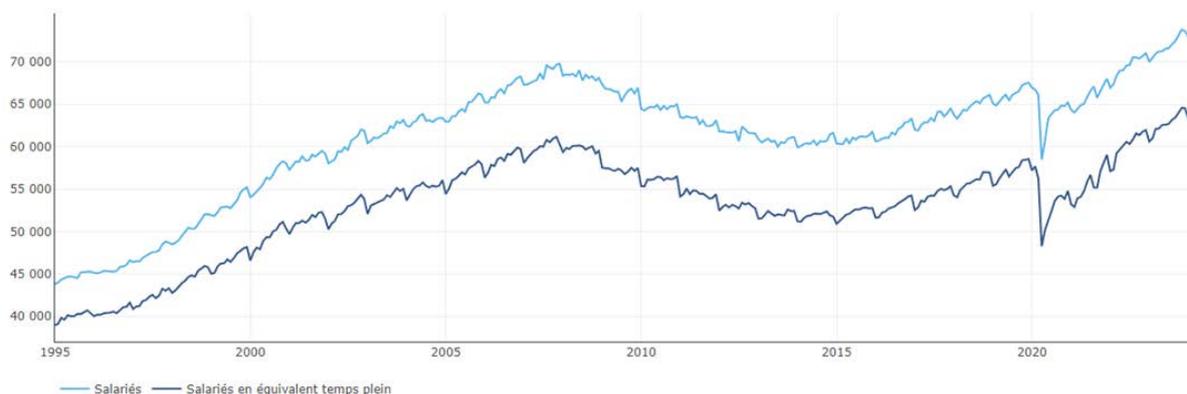
Indice de l'emploi salarié



Source : ISPF

Néanmoins cette évolution de l'emploi est désormais plus progressive : en effet si l'indice de l'emploi reste dynamique (+2,3 % en 2024), c'est toutefois moins qu'entre 2019 et 2023, où l'ISPF constatait une variation annuelle moyenne de 2,6 points. L'indice de l'emploi est notamment tiré à la baisse par le secteur de la construction, qui perd 1,6 % d'emplois sur un an.

## Nombre de salariés et de salariés en équivalent temps-plein



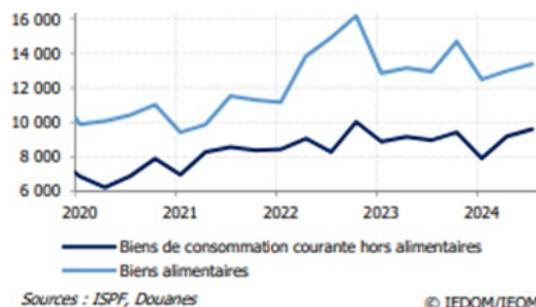
## Une consommation des ménages résiliente, boostée par le salon de l'automobile

Source : IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024.

Selon les professionnels du commerce participant à l'enquête de conjoncture de l'IEOM, **l'activité du secteur est stable au troisième trimestre**. Alors que les **importations de biens alimentaires diminuent de 3,1 % (CVS)** sur le trimestre, celles des **biens de consommation hors alimentaires progressent de +6,1 % (CVS)**.

**C'est le salon de l'automobile, de retour après quatre ans d'interruption, qui dope les achats des ménages. Ainsi le nombre de véhicules neufs immatriculés bondit de 20,7 % (CVS).**

Importations de biens destinés aux ménages  
(en millions de F CFP)



Sources : ISPF, Douanes

© IEOM/IEOM

Cette vitalité 2024 de la consommation des ménages est illustrée par **la production cumulée de prêts à la consommation qui s'établit à 42,5 milliards de F CFP, en hausse de 5,0 % sur un an**. Malgré tout, les dirigeants du commerce se montrent plutôt pessimistes sur le bilan de fin d'année 2024 et leur situation de trésorerie.

## Production des crédits : un net recul

Sources : IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024 / IEOM-Conjoncture financière. Décembre 2024 / Haut-Commissariat de la République en Polynésie Française. Publication du 06 février 2024.

**De manière globale, au troisième trimestre 2024 la production de crédit hors découvert reflue de 20,9 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, à 42,710 milliards de F CFP, versus 53,969 milliards de F CFP en 2023 cumulée sur 9 mois, elle atteint 114,7 milliards de F CFP, en diminution de 18,2 % par rapport à la même période de 2023.**

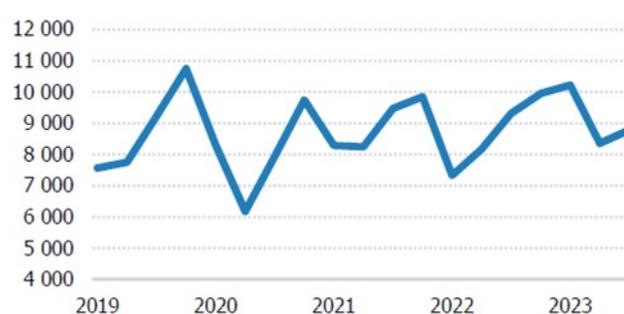
La production de crédit aux particuliers est en repli de 8,7% sur neuf mois. Les crédits à l'habitat se contractent de 22 %, tandis que les prêts à la consommation progressent de 10,8 %.

La production de crédit aux sociétés non financières (SNF), 22,23 milliards de F CFP sur le trimestre, **décroît de 34,5 % sur un an**. Les **crédits d'équipement, qui comptent pour près de 40 % de la production totale de crédit aux SNF, affichent une baisse de 53,5 % sur un an**, les **crédits immobiliers, reculent de 6,7 %**, tandis que les **crédits de trésorerie échéancée, davantage distribués le précédent trimestre (+22,6%), accusent un repli de 4,4 %**.

En revanche, la production de **crédits aux entreprises individuelles est restée dynamique, 1,03 milliard de F CFP, et croît de 5,7 % en rythme annuel**.

L'augmentation significative des **crédits immobiliers (+80,8 %)** et des **crédits d'équipement (+10,9 %)** compense nettement **le retrait des crédits de trésorerie échéancée (-24 %)** et des **autres investissements (-21,6 %)**.

*Production de prêts immobiliers aux ménages  
(en millions de F CFP)*



Du côté de l'investissement public en 2024, la Présidence a poursuivi la mise en œuvre du **plan de relance 2021-2023 en cours**. Ce budget d'investissement contient **la programmation de 44 projets** qui s'inscrivent dans les priorités sectorielles du gouvernement de la Polynésie Française pour **un montant global de 9,169 milliards XPF TTC et soutenu par l'état français à hauteur de 70%**. Le financement de la section d'investissement est en partie couvert par le recours à l'emprunt. **Néanmoins il faut noter la diminution de ce budget d'investissement du Pays et de l'état sur les trois dernières années : 9,169 milliards pour 2024, 9 milliards F CFP en 2023, 14 milliards en 2022 et 15,3 milliards de F CFP en 2021**. Cette diminution de moitié s'inscrit dans la volonté de **réenclencher la stratégie de désendettement du Pays**.

Dans la continuité du plan de relance précédent, **un nouveau projet de convention Contrat de Développement et de Transformation (CDT) 2024-2027 a été signé** par le Pays et l'état afin de renouveler pour la période 2024-2027 ce partenariat essentiel à la collectivité de Polynésie dans les secteurs suivants : le secteur primaire, le logement social ; le développement touristique et le développement culturel ; les infrastructures et équipements sportifs ; la santé et la solidarité.

Hors financements connexes, **le CDT 2024-2027 vise à financer, à parité entre l'État et le pays, environ 21,3 milliards F CFP de projets d'investissement relevant des compétences**



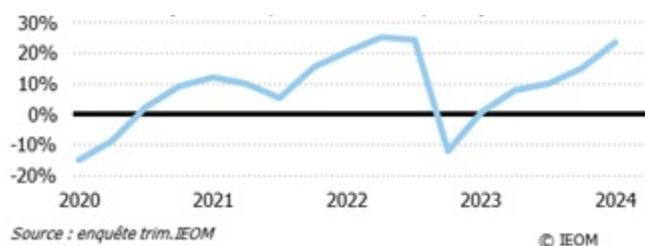
du pays, soit environ 5.3 milliards F CFP par an sur quatre années. Il faut noter que ce levier d'investissement, désormais de 5,3 milliards F CFP par an, qui est **indispensable à la modernisation du territoire et des collectivités publiques, est tendancielle à la baisse depuis 2021.**

## L'investissement des entreprises est bien orienté

Source : IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024

**Au troisième trimestre 2024, l'investissement est soutenu par les entreprises, tandis que les ménages se montrent plus réservés. De l'enquête de conjoncture de l'IEOM, il ressort que les prévisions d'investissement à un an des chefs d'entreprise interrogés restent bien orientées. Les importations de biens d'équipements professionnels sont en hausse au troisième trimestre 2024 (+12,5 % CVS), de même que les immatriculations de véhicules utilitaires, dans une moindre mesure (+1,8 %, CVS). L'investissement des ménages, en revanche, est en baisse. La production de prêts immobiliers diminue de 7,9 % en glissement annuel au troisième trimestre 2024, après -22,2 % au trimestre précédent. Rebutés par les prix élevés de l'immobilier, les ménages sont dans l'expectative d'une répercussion de la baisse des taux directeurs sur le coût du crédit.**

Prévisions d'investissement à 1 an  
(soldes d'opinion des entreprises)



## Tourisme : maintien de la dynamique

Sources : IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024 / ISPF - publication du 22 janvier 2024.

**Le nombre de touristes accueillis en Polynésie a augmenté l'année dernière de 0,8 % par rapport à 2023, année qui avait déjà battu un record de fréquentation vieux de plus de 20 ans.**

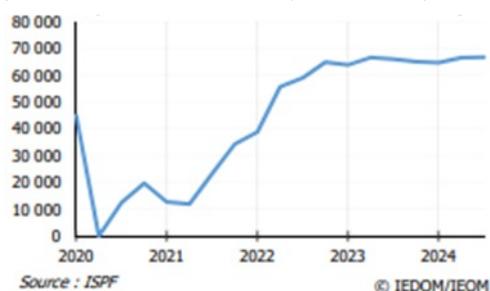
Le **nombre de nuitées touristiques est également en augmentation** (+4,1% dans les hébergements marchands), ainsi que le prix des nuitées.

**La Polynésie a ainsi accueilli 263 813 touristes.** Les touristes au Fenua ont **dépensé en moyenne 380 000 XPF par séjour, hors transport international** ; ce qui représente une manne économique de **100 milliards de XPF**, soit près de 830 millions d'euros.

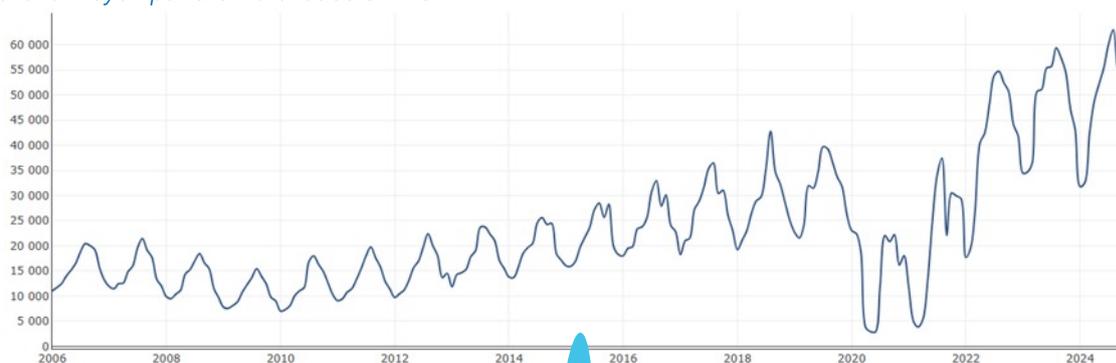
L'afflux en provenance d'Europe hors France (+15 % sur un an) permet de compenser la baisse des principaux marchés émetteurs. La fréquentation nord-américaine (40 % du total) est ainsi en retrait de 2 %, dans un contexte de pré-électoral aux États-Unis. Le nombre de touristes français, qui représente un tiers du total, est en repli de 3 % en glissement annuel. Quant à la clientèle calédonienne, elle enregistre -19 %, conséquence de la crise du pays depuis mai 2024. Les hôteliers qui ont répondu à l'enquête de l'IEOM témoignent

d'une **activité stable au troisième trimestre 2024** : ainsi même si le **coefficient moyen de remplissage est en recul, 75 % contre 79 % un an plus tôt, pour autant le revenu moyen par chambre disponible se maintient entre 55 000 et 60 000 F CFP**. Les dirigeants de l'hôtellerie interrogés sont satisfaits de leur exercice 2024 mais ils se montrent prudents dans leurs prévisions de chiffre d'affaires et d'investissements à l'horizon des douze prochains mois. Pour exemple, sur le mois de décembre, les chiffres pointent à la baisse : 22 198 touristes sur un mois, c'est 4% de moins qu'en décembre 2023. Cette diminution concerne tous les types de clientèles, qu'elle soit croisiériste (-2,5 %) ou privilégiant les hébergements terrestres (-4,2 %).

*Fréquentation touristique  
(données CVS trimestrielle, en nombre)*



*Revenu moyen par chambre louée en F CFP*



## De bons résultats mais des préoccupations dans le secteur secondaire

Sources : IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024.

**Les professionnels du BTP interrogés à l'occasion de l'enquête conjoncturelle de l'IEOM témoignent d'une activité stable au troisième trimestre 2024.**

Au-delà des Jeux Olympiques, les travaux publics tirent parti de chantiers structurants (eau, assainissement, énergies renouvelables). **Au troisième trimestre 2024, les dépenses liquidées par la Direction de l'équipement atteignent 2,4 milliards de F CFP, doublant par rapport au troisième trimestre 2023.** Les importations de matières premières sont en hausse sur un an (en volume, +10 % pour le ciment, +58 % pour le carrelage, +49 % pour le bois), illustrant le dynamisme du bâtiment.

**Pourtant, les professionnels du secteur sont préoccupés pour la période à venir, notamment dans le logement social ou l'hôtellerie, suite à la révision des dispositions réglementaires relatives à la défiscalisation.** Ils rappellent également les freins aux projets liés aux délais de délivrance des permis de construire. Les dirigeants de l'industrie, quant à eux, se montrent plutôt satisfaits de leur activité au troisième trimestre, mais plutôt pessimistes pour les derniers mois de l'année.

Dépenses liquidées de la Direction de l'Équipement (données brutes, en millions de F CFP)



Sources : Dir. Equipement

© IEDOM/IEOM

## Des tendances divergentes dans le secteur primaire : la perle et la vanille décroche, alors que la pêche, l'huile de coprah, le monoï et la nacre progresse

Sources : IEOM-Conjoncture économique. N° 422. Décembre 2024.

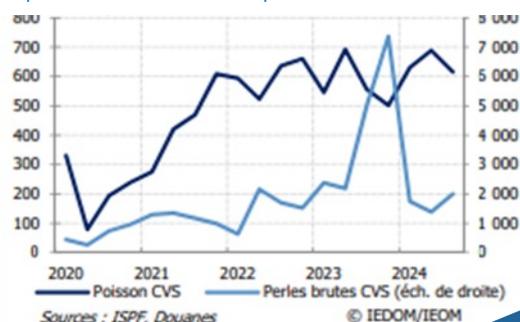
**Après deux années de croissance exceptionnelles, la perle décroît, dans ses volumes et dans ses tarifs.**

**Une tendance à la baisse générale de 54 % due à la baisse des exportations de perles de culture brutes.** En cumul depuis le début de l'année, **la valeur des exportations locales diminue de 36 %.** Les exportations de perles de culture brutes fléchissent de 66 % en valeur et de 62 % en volume entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. **En 2024, le prix au gramme de perles de culture brutes est de 820 F CFP (-12 %).** De même, **la vanille diminue de 47 % par rapport 2023.** Le prix au kilogramme de la vanille décroît de 7 % pour atteindre 50 500 F CFP.

En revanche, la pêche tire son épingle du jeu. **Au troisième trimestre 2024, les exportations de poissons augmentent de 10 % en valeur et de 5 % en volume par rapport à 2023 sur la même période.** Le prix au kilogramme de poissons au troisième trimestre 2024 est de 1 250 F CFP, soit une hausse de 4 % par rapport au troisième trimestre 2023. Le poisson est essentiellement expédié vers les États-Unis pour un montant de 618 millions de F CFP.

**Si l'huile de coprah progresse de 16 % sur une année, le monoï (+33 %) et la nacre (+29%) se portent assez bien aussi mais ces hausses ne compensent pas la perte générale liée à la perliculture.**

Exportations du secteur primaire (données CVS, en millions de F CFP)



Sources : ISPF, Douanes

© IEDOM/IEOM

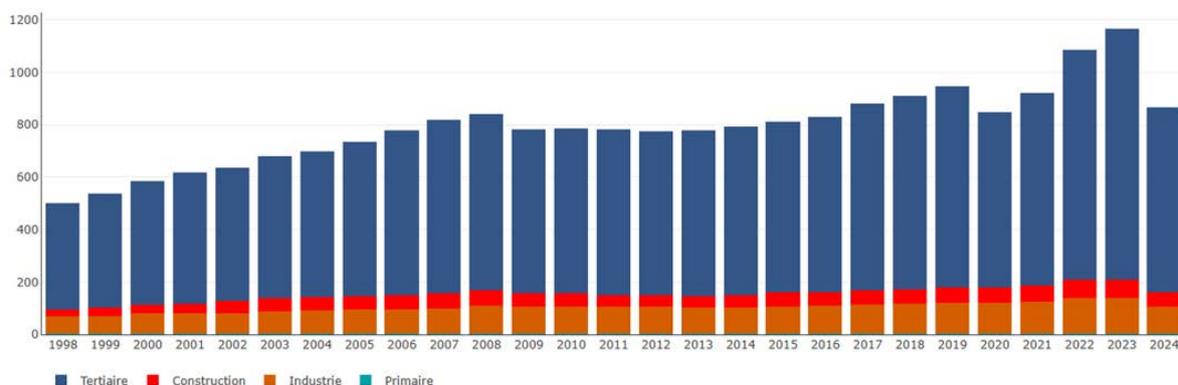
## Chiffre d'affaires des entreprises en 2024 : en net décrochage

Source ISPF. Janvier 2024. Chiffre d'affaires cumulé des entreprises assujetties à la TVA en 2024.

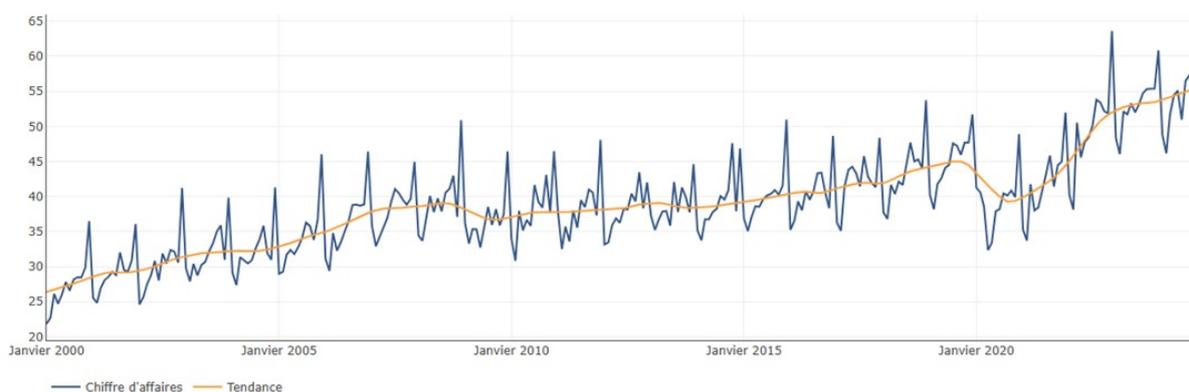
Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du Fenua en 2024, tous secteurs d'activités cumulés, s'affiche à **864,41 milliards de F CFP**, versus 1161.97 milliards de F CFP en 2023 et 1080,21 milliards de F CFP en 2022.

Ainsi donc la croissance positive de l'économie Polynésienne du troisième trimestre (pour rappel principalement portée par une consommation des ménages qui résiste dans un contexte d'une inflation maîtrisée, de la bonne tenue de la fréquentation touristique, et des effets ponctuels des jeux olympiques et du salon de l'automobile), ne permet pas de masquer **un décrochage de près de 25 % sur l'année 2024 du chiffre d'affaires des entreprises du Fenua.**

Chiffre d'affaires des entreprises assujetties à la TVA par secteur et par années en milliards de F CFP



Chiffre d'affaires des 150 plus grandes entreprises en milliards de F CFP



## Une dynamique des exportations en repli et une croissance des importations qui se maintient

Sources : ISPF. Te Avei'a - T3 2024 & ISPF. Commerce extérieur-T3 2024.

### La balance commerciale de la Polynésie Française est structurellement déséquilibrée

Ainsi pour l'année 2024, malgré une diminution du déficit de la balance commerciale, la Polynésie Française demeure largement dépendante des marchés internationaux. Ainsi au troisième trimestre 2024, la valeur des importations civiles croît de 14 % et celle des exportations locales diminue de 54 % par rapport au troisième trimestre 2023. En cumul depuis janvier 2024, la valeur des importations civiles est stable et celle des exportations locales recule de 36 %.

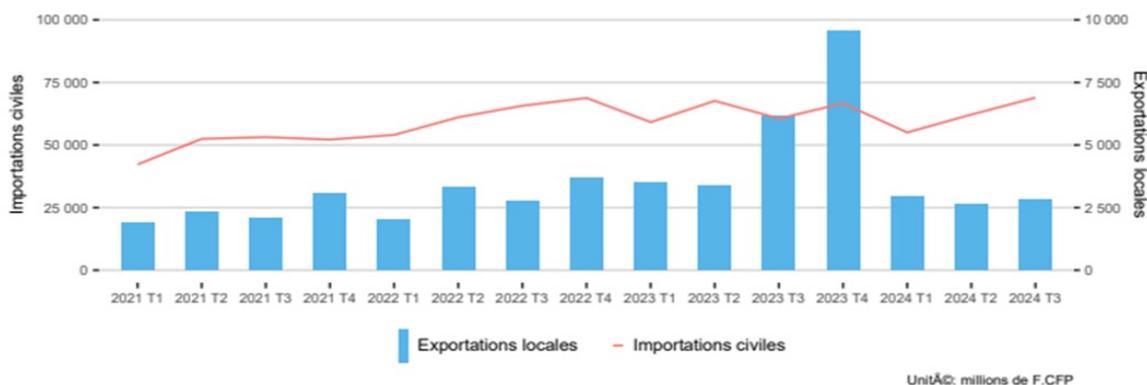
### La valeur des exportations des produits locaux est divisée par deux sur un an

Au troisième trimestre 2024, la valeur des exportations de produits locaux recule fortement (-54 %) pour totaliser 2,8 milliards de F CFP. Ce résultat s'explique par la forte baisse des exportations de perles (-66 %) qui retrouvent leur niveau de 2022. Les recettes de perles s'élèvent à 1,5 milliard de F CFP ce trimestre pour un volume (-62 %) et un prix au gramme en recul (-12 % à 820 F CFP).

La baisse des prix unitaires à l'exportation concerne aussi la vanille (-6,5 %), dont les exportations diminuent en valeur (-47 %) et en volume (-44 %). Seules les exportations de poissons progressent en valeur (+9,5 %) et en volume (+5,3 %) avec un prix unitaire en hausse de 4 % à 1 250 F CFP. Depuis le début de l'année, la valeur des exportations (8,4 milliards de F CFP) reste inférieure de 36 % à celle de l'année précédente avec le retrait des exportations de perles (-50 %) qui contribue pour - 34 points au résultat. Le volume global des autres produits locaux exportés est aussi en retrait (-6 %), avec la forte baisse du coprah en valeur et en volume, alors que les exportations de poissons (+10 %), de vanille (+7 %) et de noni progressent sur un an.

### La valeur des importations progresse sur toutes les catégories

En 2024, la valeur des importations civiles augmente de 14 % sur un an et reste stable en cumul depuis le début de l'année. De même, la valeur des importations à destination des entreprises progresse de 13 % par rapport au troisième trimestre 2023 entraînée par celle des biens d'équipement (+18 %). Les importations de biens intermédiaires augmentent de 8 % en valeur et de 16 % en volume. Les importations à destination des ménages augmentent de 6 % en valeur et de 8 % en volume comparé au troisième trimestre 2023.



Sources : Direction des douanes, ISPF

## 1.2 ACTIVITÉ BANCAIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer

En Polynésie française, le système bancaire repose sur trois banques généralistes, établissements de crédit (la Banque SOCREDO, la Banque de Polynésie et la Banque de Tahiti) dont deux filiales de groupes bancaires hexagonaux, trois sociétés de financement, deux établissements de paiement entrés en activité en 2022, et la Banque des Territoires relevant de la Caisse des Dépôts et Consignation installée depuis 2021.

Outre le système bancaire local, **des établissements financiers non installés localement interviennent régulièrement depuis l'Hexagone**, essentiellement en faveur des collectivités locales et des particuliers. Il s'agit notamment de la Casden Banque populaire, représentée par la Banque de Polynésie et la Banque Socredo, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse française de financement local (CAFFIL), l'Agence France locale, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société de gestion des fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM). Bpifrance et la Banque des Territoires proposent aussi leurs financements en Polynésie française, la première depuis sa délégation régionale ouverte en Nouvelle-Calédonie, et la seconde, directement depuis son antenne locale à Papeete ouverte en juillet 2021.

**La Caisse des dépôts et consignations (CDC)** opère également sur le territoire.

Des **acteurs non bancaires** contribuent aussi au financement des entreprises polynésiennes. Il s'agit de la SOFIDEP, de l'ADIE et d'Initiative Polynésie française.

**L'offre bancaire est complétée depuis 2022 par deux établissements de paiement**, Marara Paiement, filiale de l'Office des postes et télécommunications (OPT), et EGPF Polynésie, connu sous le nom commercial « NiuPay ».

**En 2024, le réseau bancaire polynésien compte 136 guichets.** Destinés à réduire les opérations de retrait au comptoir, **les automates bancaires continuent de progresser : 179 appareils installés sur le territoire**, soit 4 de plus qu'en 2022.

De même, l'usage de la carte bancaire se renforce avec **l'agrandissement du parc de terminaux de paiement et le refus de plus en plus fréquent des chèques par les commerçants.** Néanmoins, l'équipement en carte des Polynésiens reste plus faible que dans la France entière où le taux de bancarisation est plus élevé.

## 1.3 ÉVOLUTIONS MONÉTAIRES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer

### Un assouplissement de la politique monétaire de l'IEOM en 2024

En 2024, l'IEOM a poursuivi l'alignement de sa politique monétaire sur celle de la BCE, procédant à quatre baisses successives de ses taux directeurs (17 juin, 30 septembre, 31 octobre et 26 décembre). **Cette adaptation, menée dans un contexte de faible inflation dans la zone franc Pacifique, visait à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises et les ménages, soutenant ainsi la dynamique de croissance économique en Polynésie française.**

Au cours de l'année 2024, **le taux de facilité de dépôt est passé de 4 % à 3 %**, celui du **réescompte de 4,10 % à 3,10 %** et le **taux de facilité de prêt marginal de 4,75 % à 3,75 %**.

Pour permettre aux établissements de crédit d'anticiper leurs stratégies de trésorerie et d'allocation de crédit, **l'IEOM a renforcé la transparence de sa politique de refinancement en 2024**. L'Institut a notamment publié un **calendrier annuel de renouvellement des lignes de refinancement**, avec une attention particulière portée aux lignes à 6 mois renouvelées tous les deux mois et aux financements à plus long terme.

Avec ces décisions, l'IEOM poursuit les objectifs de la politique monétaire de l'Etat dans la zone franc Pacifique tels que fixés par le code monétaire et financier :

- **Favoriser le développement économique et le financement de l'économie réelle des territoires** : l'écart de taux entre la facilité de dépôt, les taux du réescompte de crédit et le taux de référence des lignes de refinancement permet aux établissements de crédit de continuer à accompagner les projets d'investissement dans les territoires.
- **Contribuer à la stabilité des prix et à la modération du coût du crédit dans la zone d'intervention**. Le niveau du taux du réescompte de crédit permet de contribuer à modérer le coût du crédit aux PME.
- **Assurer la liquidité monétaire et la stabilité financière de la zone** : à cette fin, le taux de la facilité de dépôt de l'IEOM est fixé en cohérence avec celui de la BCE.

## Évolution des emplois et des ressources financières de la place

Source : IEOM - 28 janvier 2025.

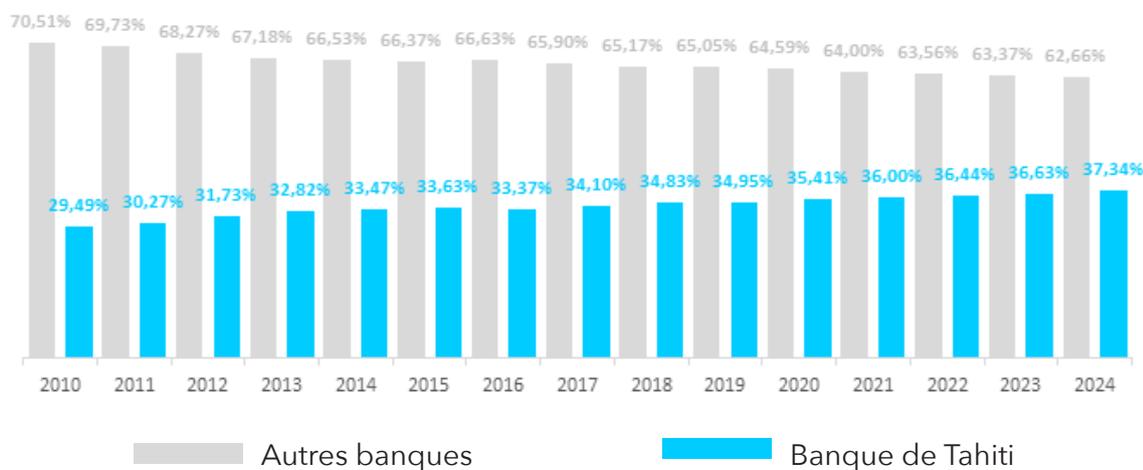
En décembre 2024, les ressources des banques locales atteignent 712 569 millions de F CFP, en hausse de 2 % sur l'année (698 580 millions de F CFP en décembre 2023).

La Banque de Tahiti en détient 35,68 %, renforçant son positionnement de 1,94 point en un an (33,74 % en décembre 2023).

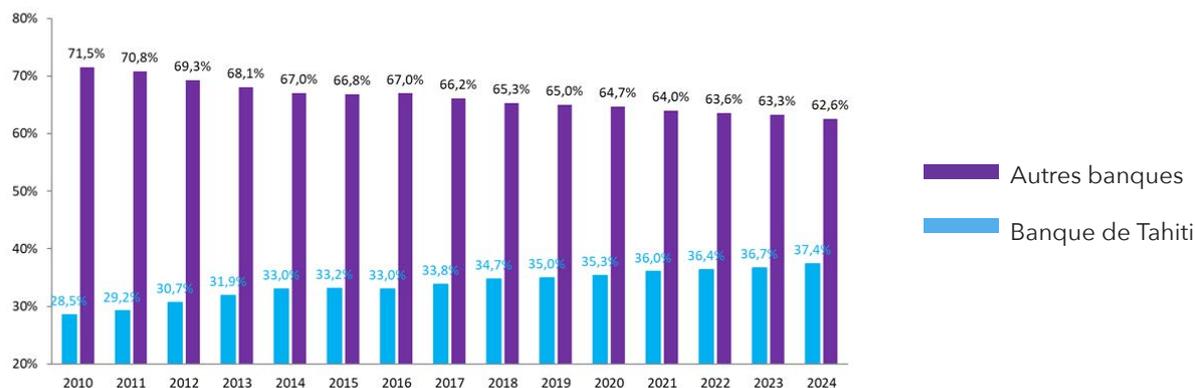
L'encours des crédits sains (hors crédit-bail) des 3 banques polynésiennes progresse de 2,3 % (689 883 millions de F CFP contre 674 152 millions en décembre 2023).

La part de marché de la Banque de Tahiti se consolide sur la période de référence, passant de 36,63 % à 37,34 %, soit +0,71 point.

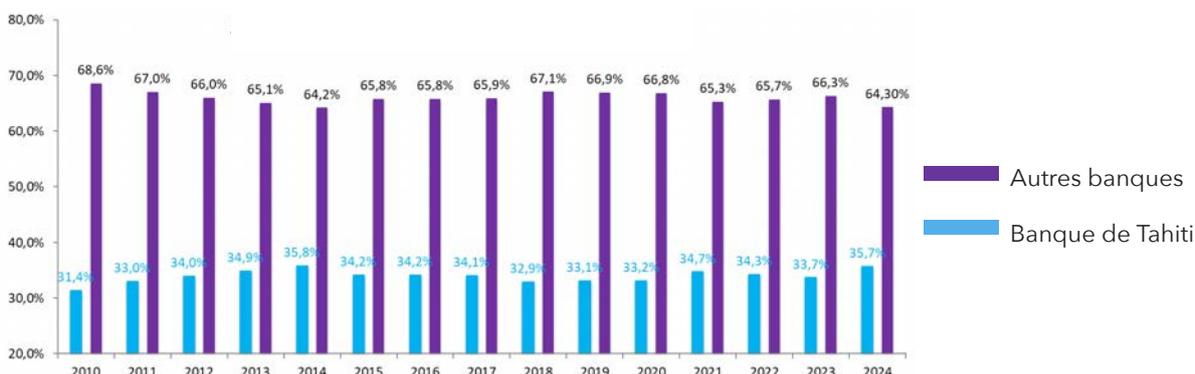
Encours sain des crédits en fin d'exercice - Parts de marché des banque en Polyésie française



Parts de marché emplois - Source IEOM



Parts de marché ressources - Source IEOM





VISA INFINITE  
Plus  
CHOISISSEZ  
L'EXCELLENCE !  
Banque  
de Tahiti

# ÉVOLUTION DE LA BANQUE DE TAHITI DANS SON ENVIRONNEMENT

## 2.1 PERSPECTIVES D'AVENIR

La solidité du bilan de la Banque de Tahiti permet d'envisager avec sérénité l'entrée dans l'année 2025, malgré un contexte politique et économique plus complexe.

La finalisation en 2024 du plan stratégique *AVEI'A 2.1*, et notamment la **transformation digitale et des process** qui lui était associée, permet de capitaliser en 2025 sur les **premiers effets positifs et renforcer ainsi la productivité commerciale**, en particulier grâce au **déploiement d'une GED ergonomique et de la dématérialisation des processus**, notamment ceux de **souscription intégrant la signature électronique (SED)**.

De même les travaux engagés en 2024 sur les **dématérialisations des crédits consommation et immobilier, le déblocage automatique des crédits, ainsi que l'automatisation de l'éditique des crédits** permettent d'**apporter l'efficacité et la qualité de service attendue**.

Par ailleurs, les travaux de **refonte de la banque à distance** qui vont continuer de se déployer en 2025 doteront la Banque de Tahiti des outils modernes nécessaires à une **gestion selfcare optimale**, ainsi qu'au **déploiement de workflows au service d'une transversalité front to back** efficace et une **qualité de service client renforcée**.

Enfin, les **réorganisations d'optimisation des services du siège** initiées en 2023, ainsi que celles relatives au **réseau commercial**, (*précisées en chapitre 2.3*) se sont poursuivies en 2024 afin d'accompagner les transformations attendues de la Banque de Tahiti dans le cadre de son plan stratégique *AVEI'A 2.1* et, au-delà, des **enjeux de performance et de qualité de service nécessaires en 2025**.

L'ensemble de ces réalisations de transformation digitales, de process, d'organisation, ou encore de **compétences renforcées au service des clients de la Banque de Tahiti** permettent de **dresser un bilan positif du plan stratégique AVEI'A 2.1 qui se clôture**. Ces réussites technologiques et humaines au service des clients et des collaborateurs encouragent la banque à poursuivre ses transformations alors que **la Banque de Tahiti s'apprête à initier son prochain plan stratégique en 2025**. Continuer de changer la banque pour encore plus de satisfaction de ses clients et de performance commerciale, avec notamment des outils digitaux toujours plus intégrés front to back, encore plus de conseils et d'expertises bancaires et une relation de confiance durable.

## 2.2 ORGANISATION & GESTION DES RISQUES

Le processus de décision et le partage des informations au plus haut niveau est assuré par le **Comité de Direction Générale (CDG)** qui réunit chaque semaine le Directeur Général, le Directeur Général Délégué & Directeur des Ressources humaines et de la Production bancaire & de la Banque de Détail, le Secrétaire Général, la Directrice des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents, la Directrice des Finances et Informatique, le Directeur de la Banque de Développement Régional, et la Directrice de l'Audit interne. Trimestriellement, un **Comité exécutif** est également tenu regroupant les membres du Comité de Direction Générale et leurs N-1.

**Le processus décisionnel est complété de comités spécialisés** : Comité Projets, Comité de Crédit, Comité des Risques, Comité Financier, Comité ALM, Comité d'Audit et des Risques, Comité de provisionnement, Comité de Coordination des Contrôles Internes, le Comité Conformité, le Comité PCA, le Comité Sécurité, le Comité RO, le Comité des Affaires Légales, le Comité Watch List etc.

A la Banque de Tahiti, **le contrôle interne recouvre, conformément aux articles 258 à 264 de l'arrêté A-2014-11-03, à la fois le dispositif de contrôles permanents et l'audit**, qui correspond au contrôle périodique. De plus, **la Conformité établit un lien fonctionnel avec la Révision Comptable**. En tant que banque de détail, elle est soumise aux risques de crédit, financiers (gestion de bilan : taux, liquidité et change), opérationnels et de non-conformité.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Didier PATAULT**

Président du Conseil d'administration



**Pascal CHABOT**



**Carole SOTTEL**



**Florence DUMORA**



**David NOWICKI**



**Mailee FAUGERAT**



**Maeva SIU**

# LE COMITÉ DE DIRECTION DE LA BANQUE



**Frédéric PANIGOT**  
Directeur Général



**Patrick RIVIERE**  
Directeur Général Délégué  
en charge des Ressources Humaines,  
de la Production Bancaire  
et de la Banque de Détail



**Hinanui THON SING**  
Directrice Finances  
et Informatique



**Emmanuel URFER**  
Secrétaire Général  
en charge du Pôle Légal,  
de la production des Crédits  
et des Moyens Généraux



**Sandra LABBEYI**  
Directrice de l'Audit interne



**Grégory CANTEGREL**  
Directeur de la Banque de  
Développement Régional



**Christel GELORMINI**  
Directrice des Risques,  
Conformité  
et Contrôles Permanents

## 2.3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

### Sur le plan organisationnel :

---

- Départ de M. Yvon LE CORRE de ses fonctions de Directeur de la Banque de Détail à compter du 30 septembre 2024, remplacé par M. Patrick RIVIERE, Directeur Général Délégué, Directeur des Ressources humaines et de la Production Bancaire et Directeur de la Banque de Détail ;
- Départ de Mme Jamila DRAKNI de ses fonctions de Directrice du Développement à compter du 30 octobre 2024 ;
- Janvier 2024 : Réorganisation du pôle FI : évolution du pôle comptabilité ;
- Avril 2024 :
  - Réorganisation du pôle BDD : adaptation du modèle BT
  - Réorganisation du pôle DRCCP : modification d'affectation des activités Contrôles Permanents et RO pour mise en cohérence avec organisation CEIDF et Groupe ;
- Août 2024 : Réorganisation du pôle BDD : évolution de la direction ;
- Octobre 2024 : Réorganisation du pôle DFI : regroupement des activités monétiques, des ressources et compétences SAB, création d'un emploi de data analyst ;
- Novembre 2024 : Réorganisation du pôle Secrétariat Général : ajustement du pôle Affaires Judiciaires et Successions.

### Sur le plan fiscal :

---

L'exercice 2024 a vu **l'adoption de plusieurs réformes fiscales importantes** en Polynésie française. Ces mesures visent à **simplifier la réglementation, dynamiser l'économie, soutenir le pouvoir d'achat et accompagner les politiques publiques.**

- **Simplification et allègement des charges fiscales**

La Loi du Pays n°2024-33 du 10 décembre 2024 portant diverses mesures d'ajustement et de simplification de la réglementation fiscale introduit des mesures d'ajustement et de simplification, incluant l'exonération de la TVA à l'importation des matières premières utilisées dans la fabrication de produits de grande consommation fabriqués ou produits localement.

- **Dynamisation de l'Économie et soutien au pouvoir d'achat des Polynésiens**

La Loi du Pays n°2024-34 du 10 décembre 2024 portant diverses mesures fiscales de dynamisation de l'économie et de soutien au pouvoir d'achat a pour objectif de renforcer l'investissement immobilier et de simplifier le cadre fiscal des transactions foncières :

- **TVA à taux spécifique de 9 %** sur les livraisons d'immeubles bâtis ou à construire ainsi que sur les parts sociales et actions liées à ces opérations pour des biens situés en Polynésie française.

- **Suppression des droits d'enregistrement sur ces opérations**, réduisant les coûts pour les investisseurs immobiliers et les primo-accédants, un levier important pour le financement de l'accession à la propriété.

- **Révision des droits de publicité foncière et des droits d'enregistrement** applicables aux droits au bail, aux contrats de crédit-bail, et aux reprises de construction en fin de bail.

- **Taux unique de 7 %** pour les mutations de propriété à titre onéreux et les partages, offrant une plus grande prévisibilité fiscale.

Ces mesures doivent soutenir le marché de l'immobilier local et devraient par conséquent dynamiser l'activité bancaire sur le marché du crédit immobilier.

## 2.3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024 - SUITE

- **Accompagnement des Politiques Publiques**

Enfin, la Loi du Pays n°2024-35 du 10 décembre 2024 portant diverses mesures fiscales d'accompagnement des politiques publiques est venu notamment élargir l'assiette de la TVA en appliquant le taux normal aux produits sucrés déjà soumis à la taxe de consommation.

En conclusion, **ces réformes traduisent une volonté du législateur polynésien de renforcer la compétitivité économique en simplifiant le cadre fiscal tout en soutenant des objectifs sociaux et environnementaux.** Pour les établissements bancaires, ces évolutions devraient **générer des opportunités dans le financement des projets immobiliers, le crédit-bail et les investissements productifs.**

### Sur le plan juridique :

---

- **Promulgation des Livres III et V du Code des assurances de Polynésie française**

L'année 2024 a vu une évolution significative du cadre juridique encadrant les activités d'assurance avec la promulgation de la loi du pays Loi du pays n° 2024-10 du 2 juillet 2024 portant modification du code des assurances applicable en Polynésie française. Cette Loi vient réécrire intégralement les livres III et V du Code polynésien. Le Livre V, dédié aux distributeurs d'assurances, a un impact direct sur l'activité des banques en matière de distribution de produits d'assurance.

Cette réforme impose de nouvelles obligations aux banques, notamment : l'obligation d'immatriculation à un registre spécial des intermédiaires en assurance, l'obligation de formation continue des collaborateurs engagés dans la distribution de ces produits, le renforcement des exigences en matière de transparence et de conseil vis-à-vis des clients. **Ces nouvelles règles visent à renforcer la protection des consommateurs tout en améliorant la qualité des services fournis par les professionnels de l'assurance.**

- **Projet de loi du pays relatif au droit du crédit à la consommation et au crédit immobilier**

En réponse à l'avis rendu par la Cour de cassation le 29 novembre 2023, un projet de loi du pays visant à harmoniser et renforcer la régulation du crédit à la consommation et du crédit immobilier a été élaboré par la DGAE et soumis à la FBF au dernier trimestre 2024. Ce texte vise à combler le vide juridique relevé par la Cour de cassation.

Le projet de Loi reprend quasiment à l'identique les dispositions du Code de la consommation métropolitain. L'adoption de cette loi ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les politiques de distribution de crédits des banques locales dans la mesure où celles-ci ont continué de dispenser du crédit en se conformant aux dispositions protectrices du Code métropolitain.

- **Transfert du greffe du registre du commerce et des sociétés à la Polynésie française (Arrêté n° 2272 CM du 05/12/2024)**

Un autre événement marquant de la fin de l'année 2024 a été la nomination du nouveau teneur du greffe du registre du commerce et des sociétés. Ce changement fait suite au transfert de la gestion du greffe, jusqu'ici assurée par l'État, à la Polynésie française. Cette nomination a pour objectif de pallier les lenteurs administratives de l'ancien greffe qui pénalisaient la vie des affaires polynésiennes, notamment concernant les demandes d'immatriculations des nouvelles sociétés et de délivrance d'extraits KBIS. Les acteurs économiques locaux et en particulier les banques attendent de cette réforme une amélioration des délais de traitement du greffe, offrant ainsi une plus grande réactivité notamment dans la gestion des dossiers de financements.

- **Nouvelles mesures d'accès au logement**

Face aux difficultés d'accès au logement, le gouvernement a mis en place une série de mesures afin de favoriser l'accès des Polynésiens à la propriété ou à la location. Parmi les mesures phares – l'aide au paiement des loyers (APL), la réduction de la TVA immobilière et le Prêt à Taux Zéro (PTZ) –, c'est cette dernière qui impliquera directement les banques polynésiennes. Le dispositif PTZ offrira la possibilité aux établissements bancaires de pouvoir proposer des PTZ aux clients éligibles. Les banques bénéficieront en contrepartie d'un crédit d'impôt équivalent au montant des intérêts non perçus et qui sera directement imputable sur la taxe sur le produit net bancaire. Ce mécanisme constitue une aide attendue qui reposera sur les banques locales et qui permettra ainsi de répondre aux besoins des ménages polynésiens en leur permettant de bénéficier de conditions de financement avantageuses.

- **Baisse des droits d'enregistrement de 11 % à 7 % pour redynamiser le secteur immobilier**

Un nouveau taux de 7 % (au lieu de 11%) a été adopté par le Pays pour les enregistrements relatifs à une acquisition immobilière. Cette diminution des droits d'enregistrement devrait faire baisser le coût d'acquisition des biens immobiliers et ainsi redynamiser les ventes immobilières en Polynésie française.

Ces diverses évolutions illustrent la dynamique de transformation juridique à l'œuvre en Polynésie française, avec des impacts directs et indirects sur l'activité bancaire. La Banque de Tahiti continuera de suivre ces changements afin d'adapter ses pratiques et de saisir les opportunités offertes par ce nouvel environnement réglementaire.

## Sur le plan des produits

---

- **La Banque de Tahiti a commercialisé les produits commerciaux suivants :**

- MoneyWalkie
- Offre ALLIANZ 6 roues
- Arrondi RSE

- **Produits de gestion privée GP :**

- Millevie Lux
- Equinoxe 6 et 8 ans
- Phoenix coupon garanti non call
- Equinoxe 8 ans en juillet 2024
- Athena bimestriel - 10 ans
- Equinoxe 8 ans en octobre 2024

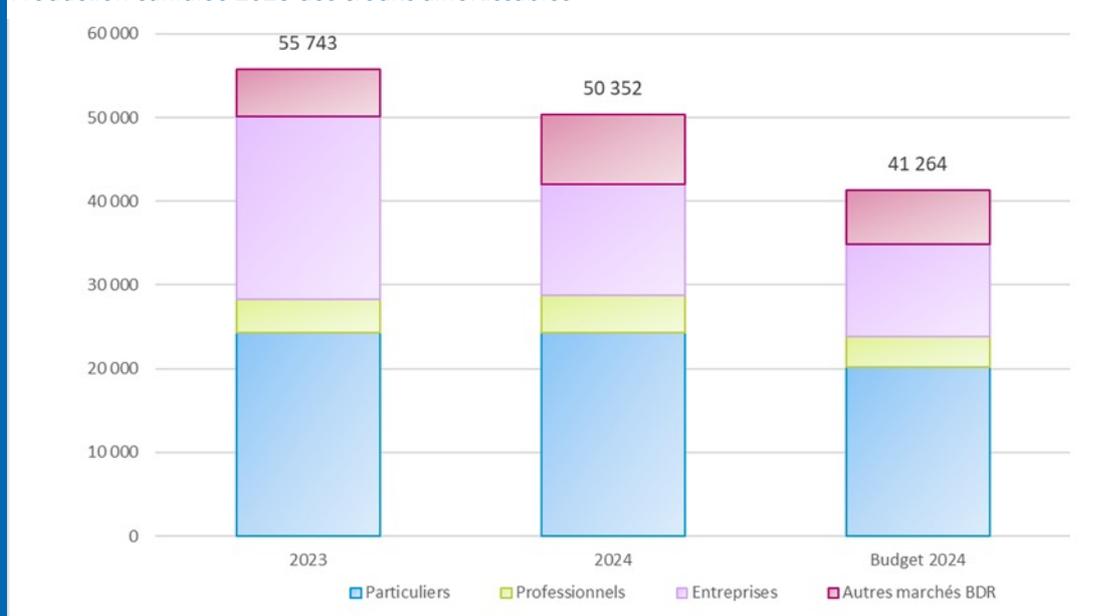
# PERFORMANCES COMMERCIALES

## 3.1 PRODUCTION DES CRÉDITS

La production de crédits atteint 50,3 milliards de F CFP en 2024, ce qui représente un taux d'atteinte de 122% de la cible budgétaire.

Production nette depuis le 01/01/2024 en Millions XPF	Réalisé au 31 décembre 2023	Réalisé au 31 décembre 2024	Variation 2023/2024	Budget au 31 décembre 2024
Particuliers	24 347	24 284	-0,26 %	<b>20 170</b>
Professionnels	3 985	4 511	13,2 %	<b>3 672</b>
Entreprises	21 753	13 190	-39,36 %	<b>11 040</b>
Autres marchés BDR	5 659	8 367	47,86 %	<b>6 382</b>
<b>Total Production des Crédits</b>	<b>55 743</b>	<b>50 532</b>	<b>-9,67 %</b>	<b>41 264</b>
<i>Variation d'Encours moyen CT</i>	- 1575	-657	-58,29 %	<b>-98</b>

Production cumulée 2023 des crédits amortissables



**Les particuliers atteignent 120,4 % de l'objectif à fin décembre 2024.** La consommation des ménages est restée soutenue en 2024 et s'illustre par **une production de crédits à la consommation qui s'affiche en dépassement du budget (143,6 % de l'objectif annuel).** Sur le **plan immobilier**, dans un marché en forte contraction, les résultats dépassent les performances 2023 ainsi que l'objectif 2024 avec **un taux de réalisation de 108 %** malgré des biens à la vente qui se raréfient et des coûts de construction toujours très élevés.

**Les parts de marché emploi augmentent de 0,15 % sur 2024, pour s'établir à 38,13 %.**

**Le marché des professionnels, est également en hausse de 13,2 %** par rapport à 2023 et dépasse l'objectif prévu en fin d'année **affichant un taux d'atteinte de 122,8 %**, avec des crédits d'équipement qui se maintiennent et des crédits de trésorerie en hausse. **L'agence dédiée aux professions libérales de la santé poursuit son développement, présentant une production de crédits en hausse de 20%.**

**La production de crédits aux entreprises et aux marchés spécialisés** (promotion immobilière, collectivités, etc.) **est restée soutenue, enregistrant un dépassement de nos attentes budgétaires de près de 125 %.** Dans un contexte de révision des conditions d'obtention de la défiscalisation locale, la présence accrue de nos équipes commerciales auprès de nos clients et prospects ont permis de réaliser une production de crédits proche de celle de 2023. A cet effet, il convient de souligner la **belle progression de nos parts de marché (+1,4 pts), pour s'établir à 38,40 %.**

Enfin, la Banque de Tahiti a pu accompagner divers projets d'envergure du Territoire, dans les secteurs du tourisme, l'énergie, la grande distribution, de l'immobilier, du maritime, etc.

## 3.2 COLLECTE DE RESSOURCES - BILAN

**La collecte 2024 s'élève à 19,3 milliards de F CFP à fin décembre 2024. Elle est globalement portée par les autres marchés BDR et les particuliers.**

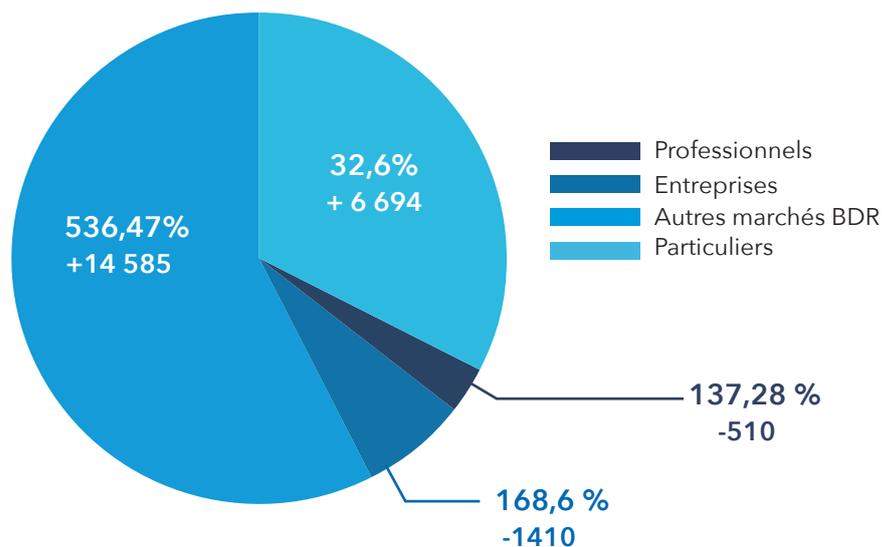
Tout au long de l'année, la Banque de Tahiti a adapté sa politique en matière de taux de rémunération des ressources conformément aux évolutions des marchés financiers tout **en restant compétitif face à une concurrence toujours plus agressive** sur la place bancaire polynésienne.

En ce qui concerne les autres marchés de la BDR, la collecte affichée s'explique par le placement des trésoreries excédentaires des satellites du Territoire.

**La résultante de cette belle année de collecte se traduit par une progression de 1,94 % des parts de marché sur les ressources de bilan.**

Collecte nette des ressources en Millions XPF	Décembre 2024	Évolution par rapport à 2023	Décembre 2023	Budget au 31 décembre 2024
Particuliers	<b>6 650</b>	31,73 %	5 048	2 300
Professionnels	<b>-510</b>	-137,28 %	1 369	615
Entreprises	<b>- 1410</b>	-168,57 %	2 057	1 200
Autres marchés BDR	<b>14 585</b>	536,47 %	-3 342	0
<b>Total collecte nette</b>	<b>19 314</b>	<b>276,29 %</b>	<b>5 133</b>	<b>4 114</b>

Répartition de la collecte par marché (en MXPF)



### 3.3 FONDS DE COMMERCE

Le réseau BT comprend 21 points de vente dont 17 agences : 11 agences sur Tahiti et 6 réparties dans les îles. Le parc de GAB compte 40 automates en activité.

Le nombre de clients actifs de la Banque de Tahiti continue sa progression en 2024 (+5 %). Il passe de 33 330 fin 2023 à 35 026 fin 2024.

Évolution nette des clients 2024	Décembre 2023	Décembre 2024	Évolution
Particuliers	30 107	<b>30 107</b>	<b>4,2 %</b>
Professionnels	2 759	<b>3 112</b>	<b>12,8 %</b>
Entreprises	464	<b>539</b>	<b>16,2 %</b>



# RÉSULTATS FINANCIERS

## 4.1 BILAN

En MXPF	Réalisé	Réalisé	Variation		Budget	Réalisation	
	31 déc.23	31 déc.24	en MXPF	en %	31 déc.24	en MXPF	en %
<b>EMPLOIS</b>	<b>336 417</b>	<b>363 942</b>	<b>27 525</b>	<b>8,2 %</b>	<b>314 694</b>	<b>49 248</b>	<b>115,6 %</b>
Emplois clientèle	250 138	261 560	11 421	4,6 %	240 964	20 596	108,5 %
Comptes Ordinaires Débiteurs	9 177	8 300	-876	-9,5 %	11 251	-2 951	73,8 %
Crédits clientèle	237 928	249 434	11 899	5 %	226 322	23 112	110,2 %
Créances douteuses nettes	3 033	3 478	445	14,7 %	2 841	637	122,4 %
Emplois trésorerie	81 738	97 103	15 365	18,8 %	69 748	27 355	139,2 %
Autres emplois	4 541	5 280	739	16,3 %	3 982	1 298	132,6 %
Participations	278	286	8	2,9 %	261	24	109,3 %
Immobilisations	2 201	2 237	36	1,7 %	2 336	-99	95,8 %
Comptes de régul. et divers	2 063	2 757	694	33,7 %	1 384	1 373	199,2 %
<b>RESSOURCES</b>	<b>336 417</b>	<b>363 942</b>	<b>27 525</b>	<b>8,2 %</b>	<b>314 694</b>	<b>49 248</b>	<b>115,6 %</b>
Ressources clientèle	238 764	257 766	19 002	8 %	227 287	30 479	113,4 %
Comptes Ordinaires Crédeurs	111 528	110 036	-1 492	-1,3 %	109 645	392	100,4 %
Ressources à terme	75 983	101 709	25 726	33,9 %	63 433	38 276	160,3 %
Livrets d'épargne	50 001	44 963	-5 307	-10,6 %	53 283	-8 589	83,9 %
Dettes représentées par un titre	1 252	1 328	75	6 %	927	401	143,3 %
Ressources financières	74 283	81 087	6 804	9,2 %	63 362	17 725	128 %
Fonds propres	16 871	18 284	1 413	8,4 %	18 553	-270	98,5 %
Autres passifs	6 499	6 806	306	4,7 %	5 491	1 314	123,9 %

## 4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En KXPF	Réalisé 31 déc. 23	Réalisé 31 déc.24	Variation	Budget	Réalisation
MNI	6 114 112	5 979 546	-2,2 %	5 786 642	103,33 %
Commissions	2 397 638	2 436 464	1,62 %	2 331 137	104,52 %
P&C d'exploitation bancaire	-116 456	59 839	-151,38 %	-86 757	-68,97 %
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>8 395 294</b>	<b>8 475 849</b>	<b>0,96 %</b>	<b>8 031 022</b>	<b>105,54 %</b>
Frais de personnel	-2 581 102	-2 800 049	8,48 %	-2 573 971	108,78 %
Impôts et taxes	-405 713	-400 869	-1,19 %	-394 597	101,59 %
Services extérieurs	-1 853 984	-2 045 407	10,32 %	-1 949 608	104,91 %
Dotation aux amortissements	-308 470	-337 759	9,49 %	-284 290	118,81 %
<b>FRAIS DE GESTION</b>	<b>-5 149 269</b>	<b>-5 584 083</b>	<b>8,44 %</b>	<b>-5 202 466</b>	<b>107,34 %</b>
<b>COEX</b>	<b>61,34 %</b>	<b>65,88 %</b>	<b>-2,98 pts</b>	<b>64,8 %</b>	<b>-1 pts</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 246 026</b>	<b>2 891 766</b>	<b>-10,91 %</b>	<b>2 828 556</b>	<b>102,23 %</b>
Coût du risque	-551 619	-570 782	3,47 %	-250 000	228,31 %
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 694 407</b>	<b>2 320 984</b>	<b>-13,86 %</b>	<b>2 578 566</b>	<b>90,01 %</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-74	4	ns	0	ns
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 694 333</b>	<b>2 320 988</b>	<b>-13,86 %</b>	<b>2 578 556</b>	<b>90,01 %</b>
Impôt sur les bénéfices	-924 616	-772 715	-16,43 %	-848 031	91,12 %
Charges de défiscalisation	-525 000	-135 707	-74,15 %	-251 560	53,95 %
Provisions FRBG & réglementées	208 193	26 808	-87,12 %	0	ns
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 452 909</b>	<b>1 439 375</b>	<b>-0,93 %</b>	<b>1 478 965</b>	<b>97,32 %</b>

## À fin décembre 2024, le Produit Net Bancaire (PNB) s'établit à 8 475,8 millions de F CFP

---

Il ressort en hausse de 80,5 millions de F CFP par rapport à N-1 et en avance de 444,8 millions de F CFP par rapport au budget.

La marge nette d'intérêts (MNI) globale est en retrait de de 134,5 millions de F CFP par rapport à 2023, mais reste en avance de 192,9 millions de F CFP par rapport au budget.

- **Les intérêts des crédits clientèles profitent de la bonne dynamique observée sur la production de crédits, tous marchés confondus, couplée à des niveaux de taux supérieurs aux objectifs alors que les charges sur ressources clientèles s'affichent en hausse et au-dessus des prévisions.**

Ceci s'explique d'une part d'un transfert des ressources à vue et des livrets vers les DAT plus important qu'anticipé, et d'autre part d'une collecte fraîche de bon niveau (clientèle de Particuliers et Institutionnels). Faisant face à une vive concurrence de place au niveau des taux tout au long de l'année, **la MNI commerciale s'affiche en baisse de 109 millions de F CFP par rapport à N-1.**

- **La MNI interbancaire profite d'un moindre recours au refinancement de marché et de l'optimisation de la trésorerie disponible.**

L'effet volume permet de compenser l'effet taux négatif (les taux directeurs IEOM passent de 4 % fin 2023 à 3 % fin 2024) et permet également d'atteindre une MNI interbancaire pratiquement au niveau de N-1 et dépassant le budget de 348 millions de F CFP.

- **Le gain de change se stabilise au niveau de 2023**, porté par une activité soutenue sur les opérations internationales.

## Les commissions profitent d'une bonne dynamique commerciale et s'établissent en hausse de 38 millions de F CFP par rapport à 2023 et dépassent le budget de 105 millions de F CFP

---

Parmi les variations significatives, on peut noter une hausse de 20,8 millions de F CFP sur les commissions de crédits en lien avec des frais de dossiers significatifs (sur dossiers spécifiques) ainsi que des produits d'assurance emprunteur. Les commissions sur vente de produits d'assurance IARD poursuivent leur développement enclenché depuis plusieurs années et atteignent ainsi un niveau record. La progression des commissions pour délivrance de cartes et sur location TPE ainsi qu'un volume d'activité monétique clientèle en hausse permettent aux **commissions monétiques de progresser de 63,7 millions de F CFP par rapport à 2023 et de 99 millions F CFP par rapport au budget.** Par contre, le **moindre intérêt de la clientèle pour les placements en SCPI** contribue au retard des commissions Hors-Bilan de 16,8 Millions de F CFP.

## Les frais de gestion s'élèvent à 5 584 millions de F CFP, en hausse de 434 millions de F CFP par rapport à 2023 (+8,4 %) et de 381,6 millions de F CFP par rapport au budget

---

- **Les frais de personnel sont en dépassement de 218,9 millions de F CFP vs 2023 et de 226,8 millions de F CFP par rapport au budget.**

Ce dépassement s'explique principalement par l'ajustement de la provision d'intéressement tenant compte de l'accord signé en 2024 et du versement d'une prime pouvoir d'achat suite aux NAO 2024 non budgétés,

- **Les Impôts et Taxes sont en hausse de 4,8 millions de F CFP par rapport à 2023 et en dépassement de 6,2 millions de F CFP par rapport au budget.**
- **Les services extérieurs sont en dépassement de 191 millions de F CFP par rapport à 2023 et en dépassement de 95,7 millions de F CFP au budget,** notamment lié au recours d'études stratégiques non budgétées.

## Le coefficient d'exploitation ressort à 65,9%, contre 64,8 % en 2023

---

**Le coût du risque est en dotation de 570 M de F CFP contre 551 millions de F CFP en 2023, et s'établit en dépassement de 320 millions de F CFP par rapport au budget.**

Le coût du risque est essentiellement porté par les dotations individuelles compensées par une reprise de provision IFRS 9 pour 79 millions de F CFP.

## Le résultat courant avant impôt 2024 affiche une baisse de 13,9 millions de F CFP ar rapport à l'exercice 2023

---

**Le résultat net à fin décembre ressort à 1 439 millions de F CFP contre un budget annuel de 1 478 millions de F CFP, soit en recul de 39,5 millions de F CFP.**

La souscription aux différents programmes de défiscalisation a permis d'optimiser fiscalement ce résultat générant un crédit d'impôt cumulé de 408,1 millions de F CFP pour un abandon de créances cumulé de 135,7 millions de F CFP.

# PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES

La **Responsabilité Sociétale des Entreprises** désigne « l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

La Banque de Tahiti est une banque historiquement engagée envers l'humain. En tant qu'acteur financier, elle joue un rôle clé dans le **développement durable du Fenua**. Elle a fait de son engagement RSE un de ses axes stratégiques de développement.

La RSE concerne tous les domaines d'activités de la Banque :

- La construction de relations de confiance avec ses clients et fournisseurs
- Les actions en faveur du développement durable du Fenua
- Le renforcement de l'engagement de ses collaborateurs
- La conduite de l'innovation dans le management et l'organisation
- Le soutien aux projets sociétaux et environnementaux
- Le développement de mécénats qui ont du sens

La Banque de Tahiti a fait de son engagement RSE un de ses **axes stratégiques de développement** et démontre par ses actions son **impact positif sur l'environnement et la société**.

Son **Comité RSE**, composé de cadres dirigeants et de collaborateurs engagés, accompagne la **mise en œuvre de projets concrets responsables**. Le **pôle Qualité/RSE** vient en appui de ce comité via une **approche par les processus**.

LA BDT  
S'ENGAGE

# QUAND J'EMPRUNTE, JE DONNE... ET LA BT AUSSI!

Choisissez d'arrondir vos échéances de prêt au profit d'une association environnementale locale.



L'arrondi est libre, facultatif et sans engagement et la Banque de Tahiti s'engage à doubler le montant de chaque don, dans la limite d'un montant annuel d'arrondissement qui sera publié et communiqué annuellement à l'ensemble des clients donateurs par voie électronique leur précisant le nom de l'association partenaire qui bénéficiera de la collecte de l'année.



## PARTENARIATS JEUNES ESPOIRS



**BANQUE DE TAHITI**

**BOUTURAGE DE CORAUX : PROJET TO'A NU'UROA**

**LANCEMENT DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)**

**TYA ZEBROWSKI NOUVELLE AMBASS**

## Lancement de l'arrondi RSE - Une opportunité pour agir en faveur de notre Fenua

La Banque de Tahiti a lancé en septembre 2024 **l'Arrondi RSE, une initiative solidaire qui permet aux clients qui le souhaitent d'ajouter un libre montant aux mensualités de prêt.**

La Banque de Tahiti s'engage, dans la limite d'un montant annuel d'abondement, à doubler le montant de chaque don. Ces fonds sont reversés à des associations du Fenua partenaires de la Banque de Tahiti.

**Une façon simple et efficace de contribuer, ensemble, à un avenir plus durable.**

En chiffres :

187

22 701

121

**187 dossiers de prêts** ont été souscrits avec un don RSE avec **une moyenne de 121 XPF par mois depuis le lancement** en septembre 2024 (3 mois), ce qui donne un **montant annuel de collecte estimé à 544 824 F CFP** réparti pour moitié entre les clients et la Banque.

## Une année Olympique !

**En tant que Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Banque de Tahiti a été au cœur du sport et de la célébration des valeurs olympiques.**

**Des journées « Découvre un sport »** ont été organisées où les collaborateurs ont pu tester le Padel Tennis, le Va'a, la voile, la danse, le golf, le taekwondo, ou encore le challenge de marche inter-entreprises. **Chaque moment a été tourné vers l'engagement sportif.**

Un moment fort de cette aventure a été **la participation de la Banque de Tahiti au relais de la flamme**, marquée par 5 relayeurs Banque de Tahiti, un stand BT à To'ata, sans oublier le spectacle de danse de la troupe Te Purotu Nui No BT pour lequel plus de 40 collaboratrices de la banque se sont mobilisées.

**Un stand de la Banque de Tahiti sur la Fan Zone de « PK0 » tout au long des Jeux de Paris 2024 a permis de rapprocher nos clients de la vague** et de vivre les JO au plus près des surfeurs.

**Une année olympique qui s'est conclue par la victoire mémorable de Kauli Vaast, notre ambassadeur en or !**

## Renouvellement de nos partenariats : La Banque de Tahiti s'engage pour un avenir plus durable !

**La Banque de Tahiti, au travers de ses partenaires historiques, consolide son rôle d'acteur engagé pour l'environnement, la société et le sport polynésien.**

Nous continuons d'accompagner les talents sportifs issus du *Fenua* : **Léa Godallier, Kauli Vaast, Aelan Vaast, Mihimana Braye** ainsi que la **Fédération Tahitienne de Surf** et ses sections surf espoir.



# LA BT AUX JEUX DE PARIS 2024



# REMISE DES PRIX : CHALLENGE KIPLIN



LIRE →



# RECYCLAGE DE NOS CARTES BANCAIRES



LIRE →



## Nous réaffirmons notre engagement envers la protection des océans avec :

- **L'association Mokarran Protection Society** et **Tatiana Boube** qui rédige une thèse sur le grand requin marteau.
- **L'association Tamari'i Pointe des Pêcheurs** et notre soutien pour leur projet **To'a Nu'uroa**.

Nous soutenons également des initiatives en faveur de notre *Fenua* et ses habitants grâce à nos **partenariats avec Amazones Pacific, Vahine Triathlon et la Ligue contre le Cancer.**

**Ces partenariats durables et solides permettent à la Banque de Tahiti de contribuer à faire briller la Polynésie Française en soutenant celles et ceux qui œuvrent pour son développement durable.**

## Les challenges

- **Challenges KIPLIN pour Octobre rose 2024** - « *A here i te ora* » - « *Aime la vie !* »  
**19 équipes de la Banque de Tahiti soit 76 collaborateurs** ont participé avec enthousiasme et détermination au challenge KIPLIN Generose 2024.  
Ensemble, nous avons dépassé le palier des **4000 km parcourus**, ce qui a permis de **récolter 200 000 F CFP, qui ont été reversés à Amazones Pacific**, association que soutenue par la Banque de Tahiti depuis 2021.
- **Challenge WIGO** en novembre 2024 - *En route pour un avenir plus vert !*  
La Banque de Tahiti a participé au tout premier **Défi Covoit'**, en compagnie de quatre autres établissements bancaires et organismes de paiement engagés en faveur de la mobilité durable.  
**Un mouvement commun pour réduire l'empreinte carbone et encourager avec l'application mobile WIGO nos collaborateurs à effectuer des trajets professionnels et personnels plus écoresponsables** tout en renforçant la convivialité entre collègues.  
**L'occasion pour les participants de réduire leurs émissions de CO2, partager leurs trajets et tisser des liens, et tenter de gagner des récompenses pour leur engagement.**

## La Semaine Européenne de Réduction des Déchets :

Du 18 au 22 novembre, la Banque de Tahiti s'est mobilisée pour réduire ses déchets et encourager des pratiques plus responsables en proposant à ses collaborateurs :

- Un **Vide dressing en partenariat avec l'association Te Torea** qui œuvre pour les Sans Domicile Fixe et **qui a fourni les meubles d'exposition**. Au total, ce sont **7 sacs remplis de vêtements** pour femmes, hommes et enfants, de déguisements, de chaussures ou encore de jeux qui ont été **offerts à la Croix-Rouge française - Délégation de Polynésie** - pour faire des heureux.
- Une **collecte d'objets électroniques défectueux** pour que Fenua Ma les recycle au mieux.
- Une **récupération de brosses à dents usagées à destination de notre association partenaire Tamari'i Pointe des Pêcheurs** pour un nettoyage efficace et minutieux des boutures de coraux.

## Label Fenua Durable

---

L'agence de Faa'a récemment ouverte, a obtenu le LABEL FENUA DURABLE niveau OR qui permet de **démontrer l'impact positif de la Banque sur son empreinte carbone par diverses actions** telles que l'installation de panneaux solaires et bornes de recharges de voitures électriques.



## Et plus encore....

---

L'intégration de la RSE dans nos processus se poursuit avec notamment la mise en œuvre d'un questionnaire dédié sur le marché des grandes entreprises, la dématérialisation de notre éditique, etc.

Les cartes bancaires Banque de Tahiti, confrères locales et internationales désactivées ont fait l'objet d'un premier envoi pour recyclage. Leur collecte se poursuit.

**LA DT  
S'ENGAGE**

# CONCLUSION

Dans le cadre d'une année 2024 plus complexe en Polynésie Française en termes d'environnement politique et économique, et alors que l'activité immobilière et du crédit associé a connu un fort repli, les résultats de la Banque de Tahiti sont à nouveau cette année au-delà des prévisions de performances commerciales, financières et extra financières.

Ainsi, la Banque de Tahiti affiche non seulement cette année un coefficient d'exploitation solide mais également une progression de ses parts de marché pour la sixième année consécutive et un résultat net qui dépasse 1 400 MXPF pour la troisième année consécutive.

**La solidité du bilan**, conjuguée aux **projets de développement commerciaux**, l'attention portée à sa trajectoire de **charges de fonctionnement**, les **réorganisations initiées**, ainsi que les nombreux **projets de transformations technologiques, digitaux et data engagés** sont autant de **réponses rassurantes dans le cadre d'un environnement polynésien plus complexe et plus incertain**.

**L'approche RSE**, désormais structurée et mature, avec une gouvernance et des indicateurs dédiés, ajoute un axe de pilotage de la Banque de Tahiti. Ce nouvel axe se veut également être un **nouveau levier de croissance supplémentaire**, aux moyens de nouveaux types de financements, de produits ou de recrutement et de fidélisation RH.

**L'ensemble de ces réalisations et performances commerciales, de transformations digitales, de process, d'organisation, ou encore de compétences renforcées au service des clients de la Banque de Tahiti permettent de dresser un bilan positif de son plan stratégique AVEI'A 2.1 qui se clôture pour la période 2021-2024.**

**Ces réussites commerciales, technologiques et humaines au service de ses clients et de ses collaborateurs encouragent la Banque de Tahiti à poursuivre ses transformations**, au moment même où elle s'apprête à initier son prochain plan stratégique en 2025. Par ce nouveau plan à venir, **la Banque de Tahiti est déterminée à « Continuer de changer la banque » pour encore plus de satisfaction de ses clients** ; avec notamment des outils digitaux toujours plus intégrés front to back, encore plus de conseils et d'expertises bancaires et une relation de confiance durable.



## 7.1 LISTE DES MANDATS AU 31/12/2024

Didier PATAULT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Président du Directoire
BPCE	SA	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE BCP	SA	France	Président du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Président du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Président du Conseil d'Administration
FNCE	FÉDÉ.	France	Membre du Conseil d'Administration en sa qualité de Président du Directoire CEIDF
IMMOBILIERE THOYNARD ILE- DE-FRANCE	SAS	France	Représentant légal de la CEIDF, Président
BICENTENAIRE CAISSE D'ÉPARGNE	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Président
SAINT JAMES 2018	SCI	France	Gérant

## Florence DUMORA

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
BPCE SFH	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
GIE CAISSE D'ÉPARGNE SYNDICATION RISQUE ET DISTRIBUTION	GIE AVEC CAPITAL	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil de Surveillance
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE	GIE AVEC CAPITAL	Nouvelle Cal.	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration
BPCE FINANCEMENT	SA	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration

## David NOWICKI

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
BPCE ASSURANCES	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
ÉCUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
LE CERCLE DE L'ORCHESTRE DE PARIS DÉBUT 01/03/23	FOND DOT.	France	Membre du Conseil d'Administration

## Pascal CHABOT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
COMITÉ FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE ILE-DE-FRANCE	ASSO.	France	Membre du Conseil d'Administration
SCI DE LA FORÊT	SCI	France	Gérant
GENEO MEZZANINE	FPCI	France	Membre du Comité Consultatif

## Leila PHELOUZAT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats échus en 2024			
BANQUE BCP	<sup>se</sup> SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
FONDATION DE FRANCE	FOND.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration

## Carole SOTTEL

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du conseil d'Administration
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
LE CAMPUS BPCE	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration
ESBANQUE Ecole Supérieure de la Banque	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration

## Mailee FAUGERAT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
COMPTOIR D'IMPORTATION AUTOMOBILE	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TAHITI SPORT	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
LOW COST CLUB	SARL	Polynésie Fr.	Gérant
CLUSTER MARITIME DE P.F	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AMITAHITI-VOYAGENCE	SNC	Polynésie Fr.	Gérant
SOPOMER	SCA	Polynésie Fr.	Gérant
SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION FRÉDÉRIC SIU (SPFS)	SC	Polynésie Fr.	Co-gérant
SIN TUNG HING	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
SIN TUNG HING MARINE	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TAHITI AUTOMOBILES	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
ROYALE AUTOMOBILES	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TESA	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AQUAPAC	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AUTOTECH	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AORAI NUI	SC	Polynésie Fr.	Gérant
COMITÉ DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	ASSO	Polynésie Fr.	Trésorière
SYNDICAT DES AGENCES MARITIMES DE PF (SYNAGMAR)	ASSO	Polynésie Fr.	Présidente
Mandats échus en 2024			
CLUSTER MARITIME DE PF	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur
PORT AUTONOME DE PAPEETE	EPIC	Polynésie Fr.	Administrateur

## Frédéric PANIGOT

---

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général
BPCE LEASE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur, Directeur Général Délégué
GIE SIEPF	GIE	Polynésie Fr.	Représentant permanent de la Banque de Tahiti, Administrateur
COMITÉ DES BANQUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE (FBF)	ASSO.	Polynésie Fr.	Président
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO.	Polynésie Fr.	Administrateur
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE	GIE	Nouvelle Cal.	Représentant de la Banque de Tahiti, Administrateur
SOGEFOM	SA	France	Représentant permanent de la Banque de Tahiti, Administrateur

## Patrick RIVIERE

---

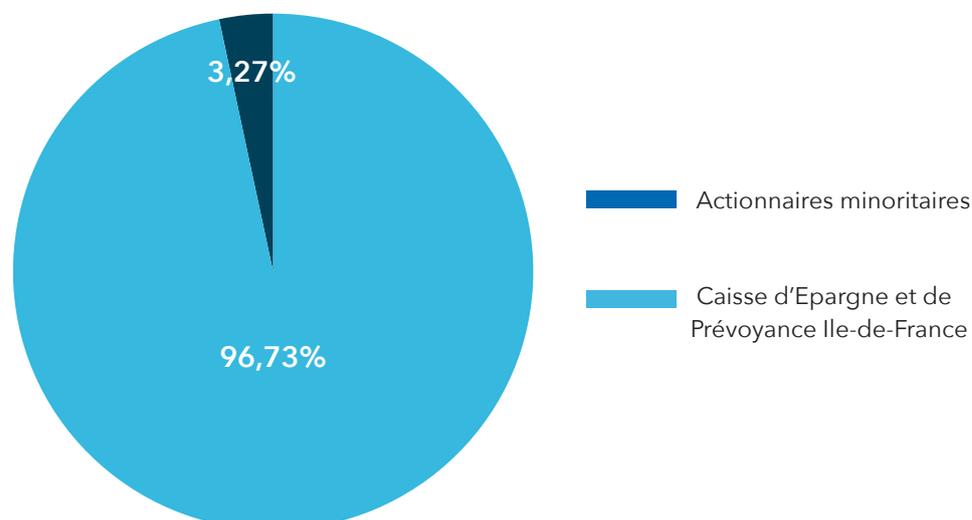
Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général Délégué
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO	Polynésie Fr.	Trésorier

## 7.2 LISTE DES PARTICIPATIONS

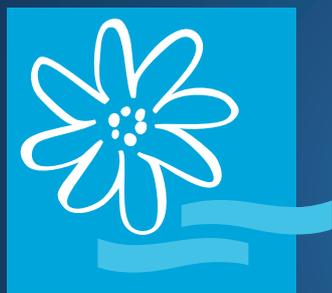
En Milliers XPF	Capital Social (1)	Participations de la BT		Nombre d'actions détenues
		%	Montants nets (1)	
<b>SOCIÉTÉ DU GROUPE</b>				
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE - T2S PACIFIQUE	10 000	24%	2 400	24
<b>AUTRES SOCIÉTÉS</b>				
S.A. ELECTRICITÉ DE TAHITI	5 406 095	0,47%	50 000	4 166
S.A. AIR TAHITI	2 760 000	2%	21 450	690
SOGEFOM (FONDS DE GARANTIE INTERBANCAIRE)	131 516	3,76%	3 718	262
SOFIDEP (SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE)	1 500 000	1,67%	5 000	2 500
POLYNÉSIE PROMOTION	5 280	3,03%	0	1
GIE SIEPF	0	20%	0	1
SWIFT	ns	0,1%	339	1
TITRE DÉTÉNUS SUR OPÉRATION DE DÉFISCALISATION	ns	ns	30	7
<b>TOTAL</b>			<b>82 937</b>	<b>7 652</b>

## 7.3 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

La répartition du capital s'établit comme suit :







**Banque  
de Tahiti**

Nous sommes là **POUR VOUS**

